

**COMPTE-RENDU SUCCINT  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 9 FEVRIER 2011**

L'an deux mil onze, le neuf février, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur Alain VALLAEYS, Maire,  
En suite de convocation en date du 2 février 2011  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.  
Nombre de membres en exercice : 18  
Nombre de membres présents : 18

Présents : Alain VALLAEYS, Louis LAMBELIN, Olivier DUBREUCQ, Odette FAVIER, Philippe LAQUAY-PINSET, Raymonde PROOST, Catherine BIGO, Serge COISNE, Antonio CONTRAFATTO, Nicolas CUVELIER, Roger DESRAMAUX, Françoise DEVENDEVILLE, Gauthier DUMOULIN, Xavier GIRARD, Christian LELEU, Gilles RONSE, Anne SEILLÉ, Thérèse SPRIET

Secrétaire : Nicolas CUVELIER

**Ordre du jour** :

- Nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN ;
- Création de deux postes d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Attribution d'une avance financière à Mademoiselle Stéphanie Leclercq ;
- Questions diverses

**I – Nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune de ROQUETOIRE (62) pour la compétence Assainissement Collectif.

Délibération approuvée à l'unanimité

**II – Création de deux postes d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Sur proposition de Monsieur le Maire, et afin de permettre à deux adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe de bénéficier d'un avancement de grade, le Conseil municipal décide la création de deux postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à l'organigramme du personnel à effet du 1<sup>er</sup> mars 2011.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**III – Attribution d'une avance financière à Mademoiselle Stéphanie Leclercq**

Mademoiselle Stéphanie LECLERCQ rencontrant quelques problèmes financiers dans le cadre de son changement de location, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de lui accorder une avance de 790 € sur le compte 6748, avance qu'elle nous remboursera au meilleur de ses possibilités.

Délibération approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu, le Maire,  
Alain VALLAEYS